

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

### Séance du Jeudi 16 Mai 2024

L' an 2024 et le Jeudi 16 Mai 2024 à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de  
PRUNET Delphine Maire

Elus	Absent/Procurations
LAROYE Aurélie	
PERON Adeline	
SAUVERVALD Margaux	Absent
BELTOISE Antony	
LE MOAL David	
MENAULT Miguel	
PRUNET Delphine	
PION Gabrielle	
JOLIN Lionel	
MALON Stéphane	

**Quorum :**

- Nombre de personnes en exercice : 10
- Nombre de présents : 9
- Nombre de votants : 9

**A été nommée secrétaire :** Mme PERON Adeline

**Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.**

**Ordre du jour**

- Acceptation du Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 25 avril 2024
- Devis abonnement licence office Berger Levraut

**Affaires diverses**

- Point communautaire
- Point commission chemins
- Point élection européenne
- Point commission fête et cérémonies

**réf : D2024 18 Devis abonnement licence office Berger Levrault**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code des Marchés Publics ;

**Vu** la mise en liquidation judiciaire de la société XCOM, prestataire en maintenance informatique ;

**Vu** la nécessité pour la continuité de service de disposer des applications Microsoft office ;

**Vu** la proposition de la Société BERGER LEVRAULT pour la mise en place de ces applications ;

**Considérant** qu'il est nécessaire d'autoriser Madame le Maire à procéder à la signature du Contrat auprès de la société BERGER LEVRAULT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

D'accepter le contrat Berger Levrault pour un montant de :

- 140 € HT, d'abonnement Microsoft 365 Business standard renouvelable par tacite reconduction,
- 103 € HT, d'installation et de paramétrage,
- 68 € HT, d'assistance technique renouvelable par tacite reconduction..

**AUTORISE**

**ARTICLE 2 :**

Madame le Maire à permettre la signature du contrat ainsi que le règlement des droits.

Conseillers présents	Suffrages exprimés Avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
9	9	9	0	0	0

**Affaires Diverses**

**Point communautaire**

Sont présentées les décisions prises lors du Conseil Communautaire dont le Procès-verbal de réunion est disponible sur le site de la Communauté de Communes Plaine Nord Loiret (<http://cc-plaine-nord-loiret.fr/ccpn/les-publications/>).

**Point Commission chemin**

Une réunion s'est tenue ce jour avec EDPR, la commune de Guigneville et la commune de Charmont en Beauce, afin d'évoquer l'entretien des chemins menant aux éoliennes. La convention signée entre la commune et EDPR permet de maintenir les chemins en bon état. EDPR se charge de faire acheminer le calcaire et des pierres ; les agriculteurs reboucheront ainsi les trous. EDPR a fait appel à une entreprise pour refaire totalement certains chemins. Ils sont en attente d'une date pour la réfécion

**Point élection européenne**

Un point est fait sur la tenue du bureau de vote par les conseillers. Le planning est validé.

Point fêtes et cérémonies

Un retour est fait sur le vide grenier qui a eu lieu le dimanche 28 avril.

Une journée satisfaisante, tous les emplacements étaient réservés et il y a eu de nombreux visiteurs.

Cependant, le conseil n'est pas entièrement satisfait du Food truck qui n'a proposé qu'un choix restreint au niveau alimentaire.

Se pose aussi la question de la possibilité d'installer une buvette.

Une réflexion sera engagée en septembre pour une organisation différente.

Les préparatifs du 14 juillet avancent et une réunion de la commission des fêtes est prévue le 6 juin.

Secrétaire de Séance  
Mme PERON Adeline



En mairie, le 17/05/2024  
Le Maire

Delphine PRUNET

